



SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS
LA VIE FERTILE

RESTAURATION SCOLAIRE

**A L'ATTENTION DES PARENTS D'ÉLÈVES
DES ÉCOLES PRIMAIRES
&
DE L'ÉCOLE MATERNELLE**

SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS, le

11 décembre 2015

Madame, Monsieur,

Par courrier en date du 04 décembre 2015, nous vous informions d'un mouvement de grève du personnel du Conseil Départemental travaillant au collège de Saint-Germain-des-Fossés, le mardi 15 décembre 2015, et vous demandions de prévoir un panier repas pour votre(vos) enfant(s).

Nous apprenons ce jour que **le mouvement de grève est annulé** et que **le collège pourra donc fournir les repas aux cantines municipales.**

Conscients du désagrément causé par ce revirement de situation, indépendant de notre volonté, nous vous remercions de votre compréhension.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,




Elisabeth CUISSET